

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 10 (1953)
Heft: 1

Artikel: Miscellanea : Notes de faunistique éburnéenne. Part III-IV
Autor: Baer, Jean G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-310456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes de faunistique éburnéenne.*

III-IV

Par JEAN G. BAER (Neuchâtel).

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte-d'Ivoire.

(Reçu le 20 mars 1952.)

III. Contribution à l'étude morphologique et biologique de *Wandolleckia achatinae* Cook, Phoride (Diptera) commensal d'Achatines de la forêt tropicale.

Deux espèces d'Achatines se rencontrent fréquemment dans les environs d'Adiopodoumé ; ce sont *Achatina ventricosa* Gould dans la région des lagunes principalement, et *Achatina achatina* L. dans la forêt¹.

Lorsque l'Achatine est sortie de sa coquille, on observe de minuscules Insectes qui se déplacent avec une rapidité inouïe à la surface du pied et qui disparaissent dans les replis du manteau quand le Mollusque se retire dans sa coquille. Le nombre de ces petits organismes sur chaque Achatine est très variable, il est cependant rare d'en observer qui soient indemnes.

Dans l'intention de rapporter des Achatines vivantes, nous en avons conservé un certain nombre en captivité, dans une caisse, et avons pu observer la ponte ainsi que les stades larvaires de ces minuscules Insectes qui semblaient appartenir à une espèce de Diptère du groupe des Phorides dont apparemment seules les femelles ont été observées sur des Achatines. C'est à notre retour seulement, en cherchant dans la littérature, que nous avons constaté que ces Phorides avaient déjà été signalés, sur des Achatines, au Libéria, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun ainsi qu'au Congo Belge, qu'il en existait apparemment deux espèces, que les mâles étaient inconnus et que tous les renseignements biologiques essentiels manquaient.

Quoique nos observations ne soient pas aussi complètes que nous l'eussions souhaité, nous les publions néanmoins afin d'encourager d'autres chercheurs à les compléter.

On connaît aujourd'hui dans le genre *Wandolleckia* Brues trois espèces, dont deux, *W. achatinae* Cook syn. *W. cooki* Brues et *W. biformis* Schmitz, sont suffisamment décrites, tandis que la troisième espèce, *W. indomita* Brues, n'est connue qu'en un seul exemplaire qui ne paraît même pas avoir été récolté sur une Achatine. Au surplus, cet exemplaire, provenant de l'ancien sud-est africain allemand, se trouve au musée de Budapest.

Nous avons pu nous convaincre, en outre, que *W. biformis* est également synonyme de *W. achatinae*. D'après Schmitz (1916), la présence d'une petite plaque chitinisée sur la face dorsale du deuxième segment de l'abdomen suffirait pour séparer cette espèce de *W. achatinae* où elle semble faire défaut (*fide* Wandolleck, 1898). Or comme d'autres structures beaucoup plus évidentes que celle-là, l'opercule dorsale de la glande à parfum par exemple, ont

* Les 1^{ère} et 2^e partie ont paru dans Acta Tropica, vol. 9, N° 4, 1952, p. 357-370.

¹ Nous remercions notre collègue le Dr G. Mermoud, assistant au Muséum de Genève, d'avoir bien voulu nous indiquer les noms de ces espèces d'après les échantillons que nous avons rapportés.

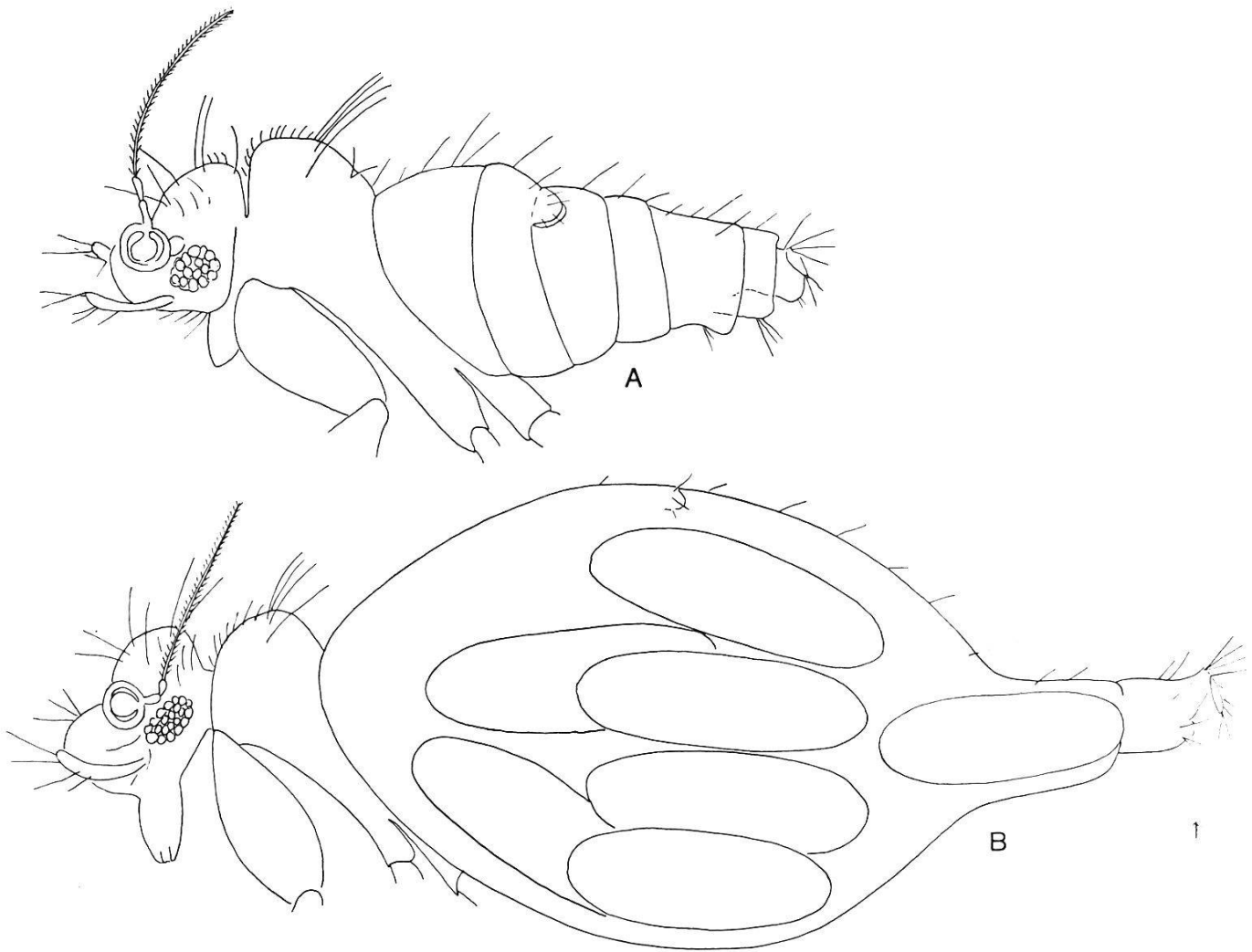


Fig. 1. *Wandolleckia achatinae* Cook ; A. femelle jeune « sténogastre », B. femelle gravide « physogastre ».

échappé à *Wandolleck* et que nous avons observé successivement, l'absence totale, la chitination partielle et enfin la chitination complète de cette plaque dorsale dans nos échantillons, nous ne pensons pas qu'il soit utile de retenir l'espèce décrite par *Schmitz* et la réléguons au rang de synonyme de *W. achatinae*.

L'examen des figures publiées de *W. achatinae* (*Wandolleck*, 1898, pl. XXV, fig. 1-3 ; pl. XXVI, fig. 10-11, 14-15, 18 ; *Schmitz*, 1916 ; fig. 1-2. *Monod*, 1929, 8 fig.) laissant apparaître plusieurs différences de détail dans la structure de certains organes, nous avons pensé qu'il serait utile de fournir de nouveaux dessins de quelques-uns d'entre eux afin d'établir une base pour les recherches futures.

Chez *W. biformis*, *Schmitz* (1916, p. 2-7) a reconnu l'existence de deux sortes de femelles qu'il a qualifiées de physogastres ou de sténogastres suivant que l'abdomen est volumineux, sans segmentation nette, ou qu'il est, au contraire, petit avec segmentation distincte. Etablissant un parallèle entre *Termitoxènes* et *Phorides*, *Schmitz* suppose que ces deux sortes de femelles correspondraient, dans ce groupe de Diptères aussi, à une métamorphose imaginale. Il en déduit par conséquent que *Wandolleckia* doit être cryptométabole, comme c'est le cas chez les *Termitoxènes*, et qu'il n'y a donc pas de stades larvaires, tandis que *Paulian* (1949, p. 67) pense que ces *Phorides* sont parthénogénétiques et vivipares.

Or les femelles sténogastres, observées par *Schmitz*, ne sont que des individus jeunes, non fécondés, tels que nous les avons observés dans notre élevage, à l'éclosion des pupes. L'énorme distention de l'abdomen provient uniquement du développement de l'ovaire et de la formation des œufs.

Sur des coupes sagittales, il nous a été possible de déterminer les relations entre l'ouverture semi-circulaire dorsale de l'abdomen et une volumineuse glande qui se trouve dans la partie dorsale de l'abdomen. Sa structure tubulaire est très frappante, d'autant plus qu'elle diffère nettement de celle décrite chez d'autres Phorides (*Schmitz*, 1929). Cet auteur a envisagé que cet appareil représenterait chez *Phalacrotophora berolinensis* *Schmitz*, où il n'existe que des femelles, un caractère sexuel secondaire (*Schmitz*, loc. cit. p. 57). Dans le cas des *Wandolleckia* cette hypothèse nous paraît d'autant plus probable que les mâles ailés ne s'observent pas sur les Achatines. Nous ne savons cependant pas si les femelles sont fécondées une fois seulement, ni si la copulation a lieu avant ou après leur établissement sur l'Achatine. Il ne nous a jamais été possible d'observer si les femelles quittaient les Achatines que nous tenions en captivité, ni si elles étaient attirées par les crottes ou par la nourriture (papaye). Elles paraissent se nourrir de la sécrétion des glandes tégumentaires de leur hôte.

Si nous n'avons réussi à observer la ponte, nous avons découvert des œufs sur le pied de l'Achatine ainsi qu'à la surface des crottes. Ces œufs sont blancs, longs de 650 μ et très finement hérissés de minuscules papilles. Nous ne savons pas si la ponte a toujours lieu sur l'Achatine ou si les œufs, se trouvant à la surface des crottes, auraient été entraînés au moment de la défécation. Nous avons cependant élevé les formes larvaires uniquement sur les crottes d'Achatines.

L'éclosion de l'œuf paraît se faire au bout de 48 heures déjà à la température ambiante (26° C.). Les larves du premier stade ont 1,75 mm. de long et 455 μ de diamètre. Dans le but d'obtenir le plus grand nombre possible d'échantillons adultes et notamment des mâles, nous n'avons pas conservé tous les stades larvaires. Les larves du troisième stade ont 2,5 mm. de long et 520 μ de diamètre ; elles migrent hors des crottes sept jours après l'apparition des premiers stades. En plaçant des fragments de papier filtre autour des crottes, il est possible de recueillir ces larves qui s'enpupent sur le papier. L'éclosion des pupes se fait neuf jours plus tard et nous avons ainsi pu recueillir des femelles « sténogastres » ainsi que des mâles ailés. Par conséquent, la durée du développement larvaire de l'œuf à l'imago est de 18 à 20 jours environ.

Les quelques individus du troisième stade larvaire que nous avons conservés, présentent une ressemblance très grande avec le stade correspondant décrit chez d'autres Phorides et en particulier chez *Paraspinifora bergensstammi* (Mik.) et *Megaselia rufipes* (Meig.) par *Keilin* (1911).

Les larves du troisième stade chez *Wandolleckia* sont également amphipneustes, les stigmates antérieurs se trouvant latéralement sur le premier segment thoracique. Les stigmates postérieurs sont portés sur deux prolongements terminaux, coniques, entouré chacun d'un verticille de très gros poils rigides. Les trachées n'aboutissent pas directement au stigmate ; elles en sont séparées par une dilatation particulière, appelée chambre feutrée (fig. 10).

De part et d'autre de la bouche se trouvent deux organes de structure compliquée, formés de lamelles chitineuses imbriquées les unes dans les autres et qui sont portées sur une plaque basale arrondie. Il s'agit sans doute d'organes sensoriels. Les glandes salivaires débouchent à la face ventrale de la cavité buccale dans une gouttière, peu chitinisée, très transparente, qui se soude peut-être à la pièce ventrale du pharynx, toutefois nous n'oserions l'affirmer. La pièce basilaire possède deux racines dorsales, portant chacune une apophyse,



Fig. 2. Vue dorsale de la tête et du thorax d'une femelle jeune.

Fig. 3. Cerque gauche, vue détaillée latérale.

Fig. 4. Les deux cerques, vus par la face dorsale.

Fig. 5. Plaque chitinisée dorsale, située sur le deuxième segment de l'abdomen.

Fig. 6. Vue dorsale du clapet, marquant l'ouverture de la glande dorsale.

Fig. 7. Vue détaillée de l'extrémité du palpe droit.

Fig. 8. Troisième patte postérieure d'une femelle, vue du côté interne.

Fig. 9. Coupe sagittale de la glande à parfum chez une femelle adulte ; gl = glande tubulaire, op = face inférieure du clapet dorsal, s = un des gros poils rigides sur la face dorsale du clapet.

Fig. 10. Extrémité postérieure de la larve III, montrant, en pointillé, les deux chambres feutrées qui précèdent les stigmata ; on voit également quatre appendices coniques avec poils en fascicules sur le dernier segment.

Fig. 11. Extrémité du pénis du mâle.

Fig. 12. Vue latérale des pièces buccales légèrement aplaties d'une larve III ; a = organe antennaire, ba = pièce basilaire, i = pièce intermédiaire, l = pièce latérale avec garniture de poils, rd = racine dorsale de la pièce basilaire, portant une apophyse.

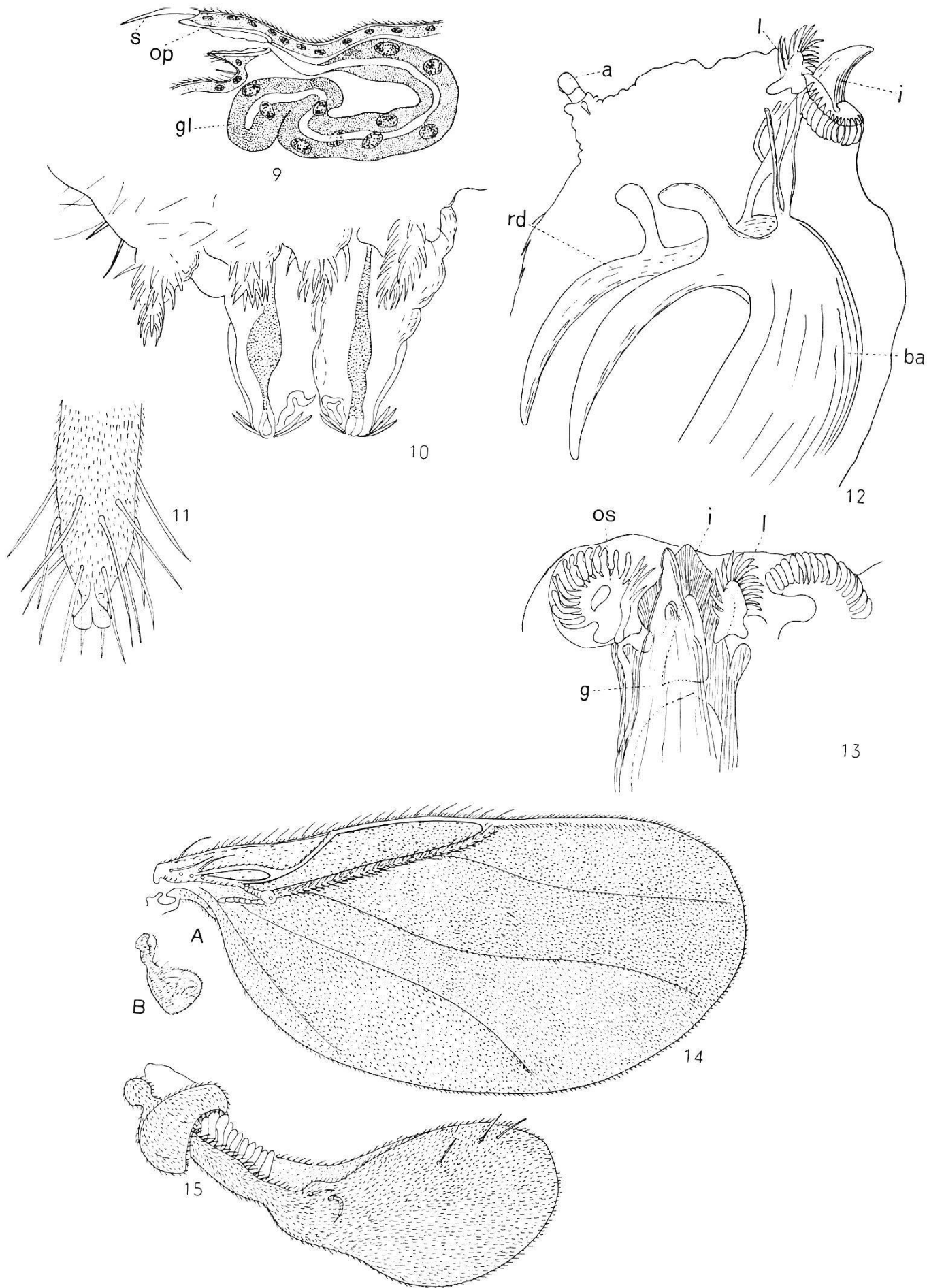


Fig. 13. Pièces buccales d'une larve III, vue par la face ventrale ; g = gouttière dans laquelle débouchent les glandes salivaires, i = pièce intermédiaire, l = pièce latérale, os = organe sensoriel.

Fig. 14. A. aile du mâle de *Wandolleckia achatinae* Cook, B. balancier dessiné à la même échelle.

Fig. 15. Balancier du mâle de *Wandolleckia achatinae* Cook ; on voit dans le « manche » l'organe sensoriel

également dorsale, et à laquelle s'attachent des fibres musculaires. La pièce intermédiaire a la forme d'un gros crochet, simple, mais fortement chitinisé. Les deux pièces latérales sont munies d'une série de « dents » chitineuses, disposées en éventail. On trouve, sur le côté dorsal de la tête, une paire d'organes antennaires. Tous les segments portent des prolongements coniques dorsaux et latéraux qui sont disposés sur leur bord postérieur. Ces prolongements sont hérissés de poils aplatis, disposés par verticilles. Enfin toute la surface des segments est recouverte de très fins poils.

Pour la raison indiquée plus haut, nous n'avons non plus conservé de pupes. Nous avons toutefois observé qu'elles sont brun-chocolat et portent deux cornes prothoraciques.

Les mâles ont 1,4 mm. de long, de couleur brun-jaune ; ils sont caractérisés à part la possession d'une paire d'ailes et une paire de balanciers, par la grosseur des yeux. Il n'y a pas d'ocelles, mais l'œil est constitué par plus de 200 éléments, tandis que chez les femelles, le nombre de ceux-ci ne dépasse pas la trentaine. Nous n'avons pas observé de différence fondamentale dans la chétotaxie entre les mâles et les femelles. Cependant, la structure de la troisième paire de pattes est beaucoup plus simple chez les mâles que chez les femelles. On ne retrouve pas, notamment, le « peigne » de poils situé sur la face interne du tarse (fig. 8). L'organe glandulaire, situé à la face dorsale de l'abdomen chez les femelles, fait défaut chez les mâles.

Les ailes ont 1,3 mm. de long et 650 μ de large au niveau de la deuxième nervure radiale. Elles sont transparentes et très finement pubescentes. La nervure costale n'est bien marquée qu'entre les points où elle se soude aux radiales 1 et 2. Son contour disparaît presque complètement entre la première radiale et la base de l'aile. La nervure subcostale est soudée à la première radiale. La deuxième radiale est unique sans bifurcation distale, par conséquent, les radiales 3 à 5 manquent. Il n'existe qu'une nervure médiane et une cubitale. Les nervures anale et axillaire sont bien visibles². Vers la base de l'aile, à la naissance des nervures, se trouvent trois papilles sensorielles. Une quatrième, beaucoup plus grosse, est située à la base de la deuxième radiale.

Le balancier est très développé ; long de 200 μ , il montre un « manche » en forme de gouttière profonde, longue de 69 μ , large de 27 μ et qui renferme un organe sensoriel compliqué, constitué par une série de disques juxtaposés. L'extrémité du balancier, longue de 132 μ , large de 65 μ , ressemble à une petite ampoule dont une face serait affaissée. Nous observons cet affaissement sur tous les balanciers examinés, mais ne pouvons affirmer s'il est normal ou s'il ne s'agit pas d'un artéfact de préparation. Toute la surface du balancier est recouverte d'une fine pubescence noire et à son extrémité distale sont implantés trois poils rigides, tandis que deux autres se trouvent sur le côté opposé aux premiers, juste en avant du « manche ». Il s'agit probablement de poils sensoriels, car à part l'appareil signalé plus haut, qui se trouve dans le « manche » du balancier, celui-ci ne porte aucune papille nerveuse. Il est d'ailleurs possible qu'il existe ici une relation entre la présence de papilles sensorielles sur l'aile et leur absence sur le balancier comme cela s'observe chez d'autres Diptères aptères (Braun, 1950).

Nous avons dû interrompre nos observations sur *Wandolleckia* pour rentrer en Europe et par conséquent, il reste encore de nombreux points à élucider. Comme le matériel est abondant, il sera facile d'en reprendre l'étude expérimentale, car il est souhaitable que l'on puisse établir la nature des relations entre les Diptères et les Achatines.

² Pour établir la nomenclature des nervures, nous avons adopté le système utilisé pour les Phorides par Enderlein (1936, XVI, p. 116).

Bibliographie³.

- Bequaert, J. (1926). A dipterous parasite of a Snail from Brazil, with an account of the Arthropod enemies of Molluscs. Contr. Harvard Inst. Trop. Biol. & Med. IV, p. 292—303, fig. 14—15.
- Braun, A. (1950). Flügel und Halterenreduktion bei Dipterenarten von den Kerguelen-Inseln. Deutsch. Zool. Zeitschr. 1 : p. 196—221, 11 fig.
- Brues, Ch. T. (1907). Some new exotic Phoridae. Ann. Mus. Nat. Hungar. 5 : p. 400—413, pl. VIII.
- Cook, O. F. (1897). A new wingless fly from Liberia. Science, 6 : p. 886.
- Enderlein, G. (1936). Diptera. Die Tierwelt Mitteleuropas, 6 (3) : 259 p., 317 fig.
- Keilin, D. (1911). Recherches sur la morphologie larvaire des Diptères du genre *Phora*. Bull. Biol. France et Belgique, 45 : p. 27—88, 5 fig. pl. I—IV.
- Monod, Th. (1929). Phoridae. Contribution à l'étude de la faune du Cameroun, 2 : p. 131—133, 8 fig.
- Paulian, R. (1949). Un naturaliste en Côte d'Ivoire. Paris, 217 p. 46 fig.
- Schmitz, H. (1916). Neue Phoriden aus Belgisch-Kongo, gesammelt von Dr. Jos. Bequaert : Zool. Mededeel. Leiden, 2 : p. 1—10, 3 fig.
- Schmitz, H. (1917). Biologische Beziehungen zwischen Dipteren und Schnecken. 4. Die epizoische Gattung *Wandolleckia* Cook. Biol. Zentralbl. 37 : p. 41—43.
- Schmitz, H. (1929). Die Phoriden. Thèse Univ. Fribourg, 197 p., 46 fig., 2 pl.
- Wandolleck, B. (1898). Die Stenopathidae, eine neue flügel- und schwingerlose Familie der Diptera. Zool. Jahrb. Syst. 11 : p. 412—441, pl. XXV—XXVI.

* * *

IV. *Bertiella douceti* n. sp. Cestode nouveau de l'Anomalure de Pel.

Au cours d'une tournée en brousse, nous avons eu l'occasion de tirer, le 5 septembre 1951, un Anomalure *Anomalurus peli* Temm. dans la forêt de Yaboisso, située dans la subdivision de Ouellé dans le cercle de Dimbokro.

L'autopsie a été pratiquée sitôt après la mort, et six échantillons de ce nouveau Cestode ont pu être conservés dans les meilleures conditions.

Aucun Ténia n'a été signalé jusqu'ici chez un Anomalure, et les échantillons recueillis constituent une espèce nouvelle que nous avons le plaisir de pouvoir dédier au Docteur *Jean Doucet*, entomologiste médical à l'Institut intercolonial de recherches à Adiopodoumé, notre dévoué compagnon d'explorations zoologiques.

Les Vers furent trouvés dans la dernière portion de l'intestin grêle. Ils mesurent 280 à 300 mm. de long et atteignent une largeur maximum de 8 mm. Tous les anneaux sont plus larges que longs et leur bord postérieur présente de légères échancrures. Le scolex, inerme, a 686 μ de diamètre et chacune des ventouses, ovalaires, mesure 252 μ sur 206 μ . Les pores sexuels alternent irrégulièrement et débouchent dans un atrium génital, situé vers le milieu du bord latéral du segment.

La cuticule est épaisse, toutefois, sa surface n'est pas lisse mais hérissée de très nombreuses et minuscules papilles. La musculature du parenchyme consiste en deux couches de faisceaux longitudinaux, peu serrés, renfermant 8 à 14 fibres chacun et qui constituent, par conséquent, une musculature longitudinale assez lâche. La musculature transverse est réduite à trois ou quatre grosses fibres musculaires. Les fibres dorso-ventrales sont nombreuses

³ Nous remercions Monsieur le Dr *E. Séguy*, sous-directeur au Muséum à Paris, d'avoir bien voulu nous indiquer quelques travaux importants sur les Phorides.

mais s'étendent toutefois assez rarement jusque dans le parenchyme cortical. Sur les coupes transversales on observe une différence très marquée entre la structure du parenchyme cortical et celle du parenchyme médullaire. Ce dernier est formé par des mailles arrondies beaucoup plus serrées que celles du parenchyme cortical et se colorant également de façon beaucoup plus intense que celui-ci. Il existe des corpuscules calcaires peu nombreux dans le parenchyme cortical essentiellement.

Le système excréteur comporte deux très gros vaisseaux ventraux réunis, dans chaque segment, par un canal transverse dont la lumière est plus faible que celle des canaux ventraux. Les vaisseaux dorsaux, beaucoup plus petits, sont situés médialement par rapport aux vaisseaux ventraux. Dans les segments adultes, le diamètre des vaisseaux ventraux est de $69\ \mu$, tandis que celui des vaisseaux dorsaux n'est que de $9\ \mu$. En dehors des vaisseaux ventraux et de chaque côté se trouve un volumineux nerf longitudinal qu'accompagnent deux nerfs satellites, plus petits.

La poche du cirre, régulièrement piriforme, mesure 274 à $366\ \mu$ de long et 155 à $190\ \mu$ de diamètre dans sa partie proximale ; sa paroi, nettement différenciée des tissus environnants, n'est cependant pas très musclée. La partie proximale de la poche est occupée par une volumineuse vésicule séminale interne, presque sphérique, ayant $155\ \mu$ de diamètre et à laquelle fait suite un cirre inerme, à parois épaisses. La portion proximale de la poche du cirre dépasse légèrement le vaisseau excréteur ventral, poral, du côté médian. On observe, également dans cette région de la poche du cirre, de nombreuses fibres musculaires, isolées, mais qui rejoignent toutes, les fibres transverses formant, par conséquent, un muscle rétracteur. Le canal déférent, lâchement enroulé, se dilate lorsque les spermatozoïdes s'y accumulent, mais il n'y a pas de véritable vésicule séminale externe. Les testicules, au nombre d'environ 130, ont 46 à $70\ \mu$ de diamètre. Ils forment un champ presque continu, s'étendant sur toute la largeur du segment, mais qui est toutefois interrompu à la face dorsale de l'ovaire et de la glande vitellogène. Dans le plan dorso-ventral du segment, on constate que les testicules sont disposés suivant deux et parfois trois couches superposées.

Le vagin débouche en arrière et à la face ventrale de la poche du cirre. Sa paroi, musculaire dans sa portion distale, s'amincit progressivement dans sa partie moyenne. Il se trouve, dans cette région, quelques cellules à contenu granulaire, éosinophile, qui entourent le vagin. Juste avant de déboucher dans le réceptacle séminal, le vagin se dilate quelque peu. A l'endroit où se trouve la jonction entre le vagin et le réceptacle séminal, on observe une sorte de « soupape », formée par de grosses cellules qui font saillie dans la lumière de l'organe et qui paraissent de nature glandulaire (fig. 3). La lumière du vagin est tapissée de fines soies, assez clairsemées. Même dans les segments gravides où le réceptacle séminal est bourré de spermatozoïdes, la lumière du vagin ne subit aucun changement et son diamètre, notamment, ne varie pas.

L'ovaire a $260\ \mu$ de large dans les segments adultes ; il se trouve à la face ventrale du parenchyme médullaire dans la moitié porale du segment. Il est composé de nombreux diverticules, disposés en éventail, au centre duquel se trouve la glande vitellogène (fig. 1). L'utérus, d'abord tubulaire, situé en travers du segment entre les vaisseaux excréteurs ventraux, émet des diverticules antéro-postérieurs qui se dilatent et remplissent la plus grande partie du parenchyme médullaire, en refoulant, latéralement, les vaisseaux excréteurs ventraux. Toute la cavité de l'utérus est tapissée d'un épithélium bas, qui se colore très fortement. Les œufs ont 39 à $40\ \mu$ de diamètre et renferment un embryon hexacante de 9 à $11\ \mu$, entouré d'un appareil piriforme, muni de deux petites cornes.

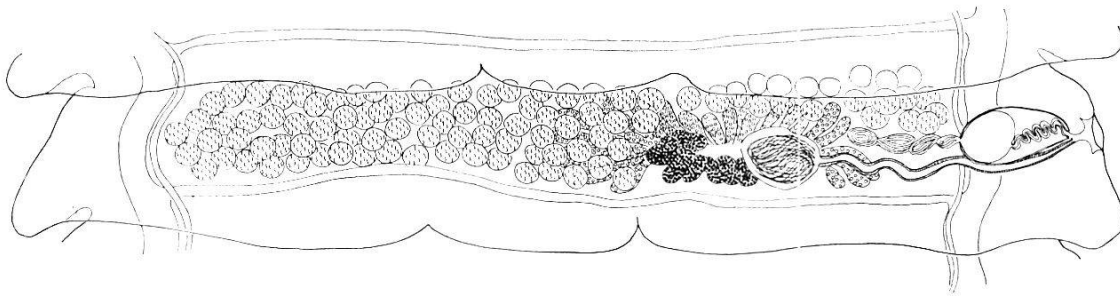


Fig. 1. *Bertiella douceti* n. sp., anneau adulte montrant la topographie des organes génitaux.

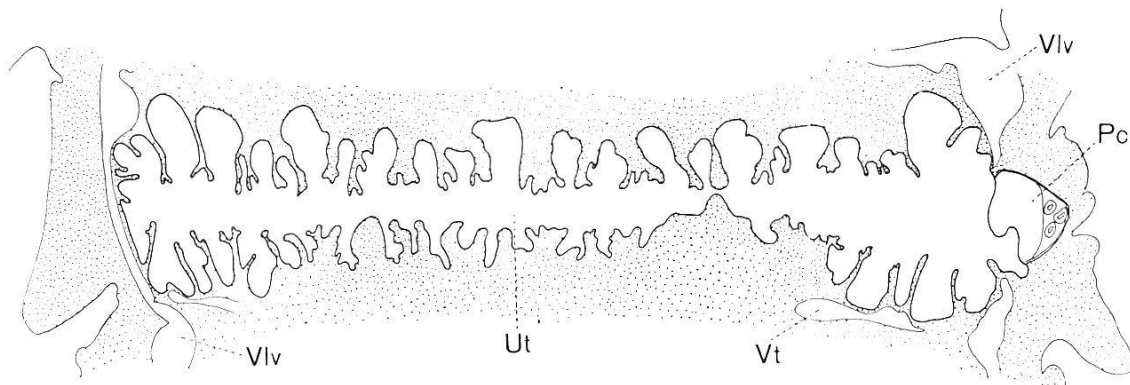


Fig. 2. *Bertiella douceti* n. sp., coupe horizontale d'un anneau gravide montrant l'utérus qui n'est pas encore complètement rempli ; Pc = poche du cirre, Vlv = vaisseau excréteur ventral, Vt = vaisseau excréteur transverse, Ut = utérus.

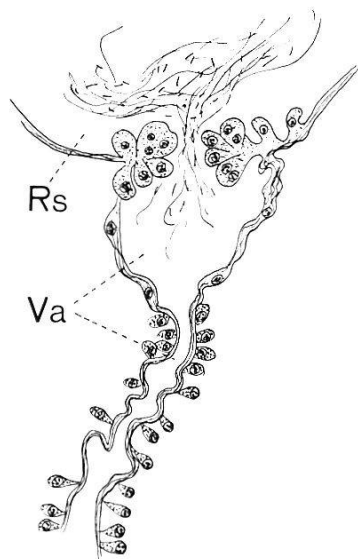


Fig. 3. *Bertiella douceti* n. sp., portion d'une coupe transversale de la région où le vagin débouche dans le réceptacle séminal et montrant, en cet endroit, les grosses cellules glandulaires (voir texte) ; Va = vagin, Rs = réceptacle séminal. On voit, entourant le vagin, les cellules à contenu éosinophile.

Nous avons proposé, autrefois (Baer, 1927), de regrouper les espèces du genre *Bertiella* Stiles & Hassall, 1902, dans deux genres distincts, à savoir, *Bertiella* s. str. et *Prototaenia* Baer. Dans le premier genre se trouvaient les espèces parasites de Primates et dans le second, les parasites de Marsupiaux et de Dermoptères. Les bases morphologiques, sur lesquelles nous nous

étions appuyé, étaient les suivantes : la poche du cirre est toujours plus faiblement développée chez *Bertiella* que chez *Prototaenia* ; le vagin est toujours entouré d'un épais manchon de cellules glandulaires chez *Bertiella* et qui manque dans le second genre ; l'utérus, chez *Prototaenia*, dès son apparition, dépasse latéralement les vaisseaux excréteurs ventraux à leur face dorsale.

Baylis (1934), estimant que ces différences morphologiques sont insuffisantes pour justifier deux genres distincts, les réunit tous deux sous le nom de *Bertiella*. Il ajoute cependant une observation intéressante dont il ne paraît pas avoir reconnu les conséquences, à savoir que l'utérus, chez les deux espèces qu'il a étudiées, possède deux pores bilatéraux, situés sur les côtés des anneaux gravides. Or nous avons retrouvé ces pores utérins chez toutes les espèces que nous avons placées dans le genre *Prototaenia*, tandis qu'ils font défaut chez les espèces du genre *Bertiella* s. str. Par conséquent, en voulant réunir les deux genres en question, Baylis les a séparés encore davantage qu'ils ne l'étaient auparavant. Il s'ensuit que les espèces décrites par Baylis, à savoir, *Bertiella kapul* Baylis et *Bertiella anapolytica* Baylis devront toutes deux prendre place dans le genre *Prototaenia*. *P. anapolytica* (Baylis) est la première du genre à être signalée chez un Rongeur (*Rattus r. brevicaudatus*) à Sumatra. Toutefois, la localisation de ce Ver dans le gros intestin de son hôte nous paraît indiquer que celui-ci doit être un hôte accidentel, d'autant plus qu'il existe une similitude morphologique très grande entre *P. anapolytica* et *P. plastica* (Sluiter) du Galéoptère.

Restent dans le genre *Bertiella* s. str. les espèces *B. studeri* (Bl.), *B. mucronata* (Meyner), *B. congolensis* Baer & Fain et *B. douceti* n. sp. Les deux premières espèces se distinguent par la taille relativement faible de la poche du cirre ainsi que par l'enveloppe glandulaire du vagin. Chez *B. congolensis* la poche du cirre est beaucoup plus fortement développée et le cirre est armé ; l'utérus gravidé refoule latéralement les autres organes mais sans pénétrer lui-même dans le parenchyme cortical comme chez *Prototaenia*. D'autre part, *B. congolensis* et *B. douceti* possèdent plusieurs caractères qui semblent les rapprocher l'une de l'autre. Telle par exemple, la taille de la poche du cirre et l'absence quasi complète des cellules glandulaires entourant le vagin. Caractères qui les séparent d'ailleurs de *B. studeri* et de *B. mucronata*.

B. douceti n. sp. se distingue d'ailleurs facilement de *B. congolensis* par l'absence de spinulation sur le cirre, la taille proportionnellement plus petite de la poche du cirre et par le nombre plus élevé des testicules, ainsi que par la largeur relative de l'ovaire et de la glande vitellogène.

B. studeri se rencontre fréquemment chez divers Singes africains et asiatiques, cependant que *B. congolensis* n'est signalé, jusqu'ici, que chez les Colobes qui, d'ailleurs, ne paraissent pas héberger *B. studeri*. Il est intéressant de remarquer que dans la forêt où fut tiré l'Anomalure dans lequel ont été recueillis les spécimens de *B. douceti*, se rencontraient également plusieurs espèces de Colobes. Toutefois, l'autopsie de six de ces derniers ne nous a livré aucun parasite.

Bibliographie.

- Baer, Jean G. (1927). Monographie des Cestodes de la famille des Anoplocephalidae. Bull. Biol. France et Belgique, Supp. X, vi + 241 p., 43 fig., 4 pl.
 Baer, Jean G., et Fain, Alex (1951). Cestodes nouveaux du Congo Belge. Acta Tropica, 8 : p. 59-63, 3 fig.
 Baylis, H. A. (1934). On two new species of the Cestode genus *Bertiella*, with a note on the presence of uterine pores. Ann. Mag. Nat. Hist. 14 : p. 412-421, 8 fig.